

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CLERMONT-FERRAND

23 AVR. 2009

DÉPÔT N° 209 2780
ORDONNANCE

Nous, Edith CANDELIER, Présidente du Tribunal de Commerce de CLERMONT-FERRAND,

Assistée du Greffier,

Vu la requête présentée par Monsieur François POURAUD, demeurant 22, rue du Puy Vineux – 63000 CLERMONT-FERRAND représentant la SARL AFPCI immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CLERMONT-FERRAND sous le numéro 438 770 216, cofondatrice de la société DEGRES 90, SAS en formation dont le siège social sera fixé 30, rue Gutenberg – 63100 CLERMONT-FERRAND,

Vu qu'il est envisagé par Monsieur Mathieu RODIER, 60, rue Saint-Dominique – 63000 CLERMONT-FERRAND l'apport à la société DEGRES 90 son fonds de travaux acrobatiques en bâtiment,

Vu les dispositions de l'article L 223-9 du Code de Commerce,

Désignons Monsieur Claude ROCHE expert-comptable et Commissaire aux comptes, 15, avenue des frères Montgolfier – 63170 AUBIERE, en qualité de Commissaire aux apports avec pour mission d'apprécier et d'évaluer la valeur de l'apport consenti par Monsieur RODIER, d'apprécier la valeur des avantages particuliers pouvant éventuellement exister et d'en faire rapport dans les conditions prévues par la loi.

Fait à Clermont-Ferrand, le 17 avril 2009

Le Président,



REQUETE AUX FINS DE DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE AUX APPORTS
à Monsieur le Président du Tribunal de commerce de Clermont-Ferrand

Le soussigné

M. François POURAUD demeurant 22 rue du Puy Vieux 63000 Clermont-Ferrand,

Représentant de la SARL AFPCI, sise 30 rue Gutenberg 63100 Clermont-Ferrand (RCS Clermont-Fd : 438 770 216) cofondatrice de la Société DEGRES 90 société par actions simplifiée en formation dont le siège social sera fixé 30 rue Gutenberg 63100 Clermont-Ferrand,

a l'honneur de vous exposer que :

- M. Mathieu RODIER, sis 60 rue St Dominique 63000 Clermont-Ferrand envisage de procéder à l'apport à la Société DEGRES 90 en formation son fonds de travaux acrobatiques en bâtiment ; son chiffre d'affaires TTC sur 2007-2008 s'élevait à 134 277 € et son total bilan à 67 063 €

- la société DEGRES 90 aurait pour objet principal les travaux acrobatiques en bâtiment ;

En conséquence, le soussigné a l'honneur de vous demander de bien vouloir désigner tel commissaire aux apports qu'il vous plaira, ayant pour mission :

- d'apprécier et d'évaluer l'apport consenti par M. RODIER
- d'apprécier la valeur des avantages particuliers pouvant éventuellement exister,
- d'établir un rapport qui sera mis à la disposition des associés dans le délai fixé par le décret précité.

Nous vous proposons de nommer en qualité de commissaire aux apports M. Claude ROCHE, expert comptable et commissaire aux comptes, sis 15 avenue des Frères Montgolfier, 63170 Aublière. Nous vous précisons que ce dernier n'est soumis à aucune incompatibilité

Présentée à Clermont-Ferrand

Le 8 avril 2009

M. François POURAUD
Représentant de la SARL AFPCI fondateur de la SAS DEGRES 90 en formation

